

# Les chars FT dans la défense du territoire français

*par Alain Adam*



**N**ous allons nous intéresser, à travers ces quelques pages, au char qui constitue, encore, de nos jours, la plus importante production en série dans l'histoire des matériels blindés français. Ce char de combat, né sur les planches à dessins de l'industriel Renault, courant 1916, aura, de surcroît, une longue carrière opérationnelle et on le retrouvera dans de très nombreux pays, que cela soit pour l'étude ou pour doter des unités de combat, qu'il soit fabriqué par la France ou par des industriels locaux, sous licence. Il y a quelques années des exemplaires ont été récupérés en Afghanistan - l'un d'entre eux se trouve, aujourd'hui, au Musée des blindés de Saumur -, et il semble probable que ces vénérables chars aient servi lors de l'invasion soviétique de 1979, soit une soixantaine d'années après leur sortie de chaîne de fabrication !

À la fin de la Première Guerre mondiale, un peu plus de 4500 chars FT avaient été assemblés par quatre constructeurs (Renault, Berliet, Somua, Delaunay-Belleville), les industries Renault en ayant, à elles seules, fabriqué plus de la moitié. Sur ces chiffres, environ 3500 chars subsisteront dans les dotations de l'armée Française jusqu'en 1934, constituant ainsi la dotation principale de ses unités blindées (soit 27 bataillons).

En 1935, après quelques années de tâtonnement, débute enfin un programme ambitieux de modernisation de l'arme blindée. Si les chars ont quitté l'artillerie (AS : Artillerie Spéciale), les rivalités entre l'Infanterie et la Cavalerie, alors « propriétaires » des chars, aboutiront à des projets réalisés en parallèle, selon des concepts différents, mais dont les matériels se révéleront parfois similaires (la notion « d'arme blindée » ou « arme blindée cavalerie » n'existant pas stricto sensu à l'époque, on parlait de chars de l'infanterie et automitrailleuses de la cavalerie). Dans le cas qui nous intéresse, le char FT fut réservé à l'Infanterie, dans un rôle d'accompagnement du fantassin. Doté de deux armements différents, le canon de 37mm ou la mitrailleuse, notre char sera la victime indirecte du programme de modernisation (en excluant de notre propos le char TSF, le char BS, doté d'un canon de 75mm, mais produit en très petite série, ainsi que diverses expérimentations avec d'autres armements) car, lorsque les constructeurs français proposeront des chars destinés à remplacer le FT, comme le Renault R.35 ou le char Hotchkiss H.35, il sera décidé de conserver l'armement de 37mm dans la mission d'accompagnement d'infanterie et, par souci d'économie, on procédera à la cannibalisation des canons sur les FT.

## **FT ? Vous avez dit FT ?**

Innombrables sont les ouvrages et sites internet utilisant la désignation « FT17 », « FT18 » et « FT31 » ; tout comme des explications plus farfelues les unes que les autres sur l'origine du sigle FT. Ainsi si certains traduisent FT par « Faible Tonnage » ou « Fighting Tank », il ne faut y lire simplement que la désignation habituelle dans la nomenclature de Renault, et ainsi le FT précède par exemple le camion porte char « FU », et succède au châssis tourisme « FS » du même constructeur. Les chiffres accolés au signe FT ne sont bien entendu pas liés non plus au constructeur, ni à la désignation officielle ou à une quelconque notion d'année de fabrication ou de modernisation, mais proviennent d'une source pour le moins particulière ...

L'armée Allemande ! En effet, cette dernière a constitué des manuels à l'usage de ses troupes, décrivant le matériel Français, et dans lesquels on trouvera des désignations pour le moins peu communes, car ne correspondant à rien d'existant en France. Dans le genre, le char de forteresse FCM 2C, qui est lui aussi un rescapé de la première guerre mondiale (mais fabriqué après la fin des combats), se verra nommé « 3C » par nos amis d'outre-Rhin. Le char FT, quand à lui, est désigné FT17 ou FT18 selon si sa tourelle est octogonale ou ronde. De fil en aiguille, une variante « FT31 » fut aussi imaginée, se voulant correspondre au programme de modernisation des mitrailleuses, mené en 1935 - qui avait consisté à remplacer la mitrailleuse Hotchkiss Mle 1914 de 8mm par une mitrailleuse Reibel Mle 31 de 7.5mm. La réalité est que cette désignation n'a jamais été utilisée dans les documents militaires ou industriels mais est apparue après-guerre dans un premier temps dans des ouvrages anglo-saxons, puis par la suite en France.

Définitivement, et pour simplifier (car y compris en France, l'engin reçut de multiples appellations), la désignation la plus officielle à retenir est « **Char FT** » avec l'éventuelle distinction « **char canon** » lorsque doté du canon de 37mm APX SA18, ou « **char mitrailleuse** » lorsque armé de la mitrailleuse Hotchkiss de 8mm ; cette dernière désignation sera également utilisée, sans distinction particulière, pour les chars ayant perçu la mitrailleuse Reibel.

## **La modernisation**

Le nombre de chars désarmés ne cesse donc de progresser et la France se retrouve, à la déclaration de guerre, en septembre 1939, avec, sur les bras, un parc de 1200 blindés sans masques ni canons, incapables de jouer un quelconque rôle dans les combats à venir ; on n'aura de cesse, dès lors, d'essayer de leur trouver de nouveaux emplois, de leur offrir une seconde vie. Il y aura de multiples tentatives, conversion en tracteur, aide au franchissement avec système de lance-fascines ou porteur de passerelles, dragueur de mines, poseur de câbles télégraphiques, excavateur de tranchées, jusqu'à imaginer un char « torpille » (sans équipage mais bourré d'explosifs), et bien d'autres projets qui sortent du cadre de notre propos. Dans certains cas, on dota simplement l'équipage d'un fusil mitrailleur, comme nous le verrons un peu plus tard.

Ainsi, lorsque la guerre est déclarée en septembre 1939, la France dispose en métropole de 1445 chars FT en service, et 1235 sans armement. On arrivera au chiffre de 1580 chars armés au 15 novembre 1939 en comptant l'outre-mer (AFN et Levant, excluant les chars se trouvant en Indochine et à Madagascar).

Sur les 1580 chars dotés d'armement nous pouvons identifier 10 BCC en France (630 ex.), 4 bataillons stationnent en Outre-mer (135 ex. ; dotation partielle pour certaines unités en cours de modernisation), 200 chars se trouvent en unités régionales en France (50 sections de 4 chars), 60 en pelotons de défense des grandes villes outre mer (20 sections de 3 chars), 330 arment encore les bataillons de manœuvre (futurs BCC de la série 40 à 49), et 225 sont en réserve pour les armées et à l'instruction.

Sur les 1235 chars sans armement, 233 sont prévus à titre de remplacement des unités de combat, pendant que les autres ont des utilisations secondaires (ponts Bourguignon, dragueurs de mines, char-rues Bajac, pionniers SARM etc.). Dans la réalité, très peu de ces chars furent utilisés dans la mission prévue, et on a même du mal à trouver les 2 ou 3 chars désarmés réglementaires par BCC.

En novembre 1939, 8 bataillons de manœuvre sont transformés en BCC (40<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup> BCC). À l'origine, un bataillon de manœuvre, composé au deux tiers de la dotation d'un BCC, est équipé par quelques chars modernes (3 en théorie) et 33 chars FT. Sont versés dans les réserves 264 chars FT armés, remplacés par des B1bis, R35 ou H35 neufs à hauteur d'une dotation complète par BCC, à savoir 45 pour les chars légers et 34 pour les chars moyens. Les 40<sup>e</sup> BCC et 48<sup>e</sup> BCC ne recevront leurs chars modernes qu'à partir du 19 mai 1940, le 45<sup>e</sup> BCC ne sera formé qu'en décembre 1940, sur char Hotchkiss et le 49<sup>e</sup> BCC ne sera finalement formé qu'en janvier 1940, sur char B1bis. C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 1939-1940, la France compte environ 480 chars FT armés, sans mission affectée si ce n'est l'instruction au sein des dépôts, et servir de remplacement pour les bataillons encore armés avec le char FT.

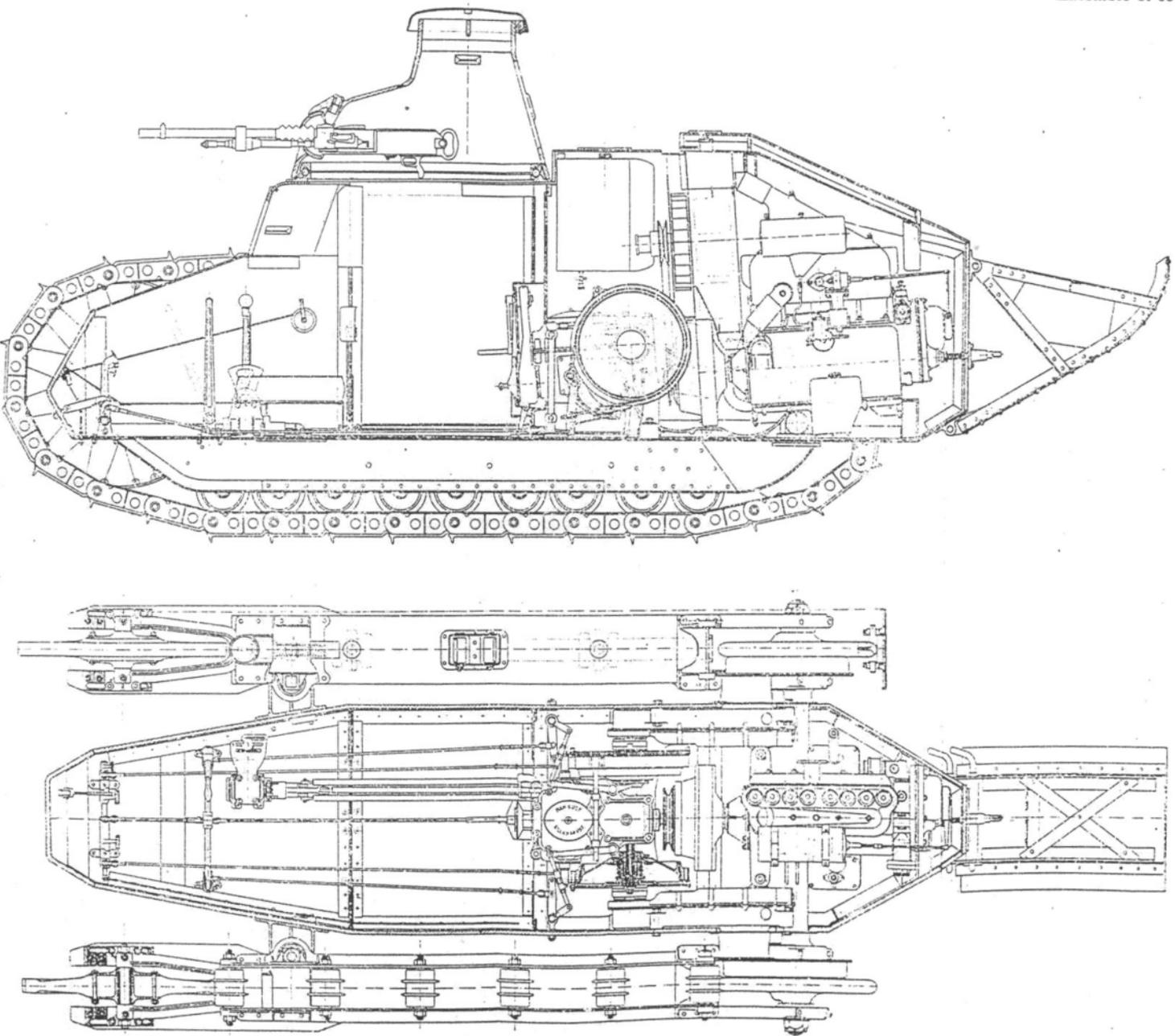
Les 6<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> BCC, formés en septembre 1939, seront dotés de chars modernes Renault en novembre de la même année, tandis que les 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup> et BCTC resteront dotés de chars FT. Chacun de ces bataillons est à la dotation réglementaire de 63 chars FT. En Afrique du nord et au Levant existent alors les 62<sup>e</sup> BCC (15 FT), 63<sup>e</sup> BCC (30 FT), 64<sup>e</sup> BCC (45 FT) et 66<sup>e</sup> BCC (45 FT). Pour mémoire, en mars 1940 le 63<sup>e</sup> BCC sera complètement modernisé et doté de chars R.35, ses chars FT servant à la formation de la



CACL (Compagnie Autonome des chars du Levant).

Précisons qu'il existe aussi à l'époque la CAFT (Compagnie Autonome du Front Tunisien), qui a été formée suite à la modernisation d'une unité en AFN, et que l'on trouve aussi quelques chars en Indochine (CCLI : Compagnie de chars légers d'Indochine) et à Madagascar, que nous écartons de cette étude.

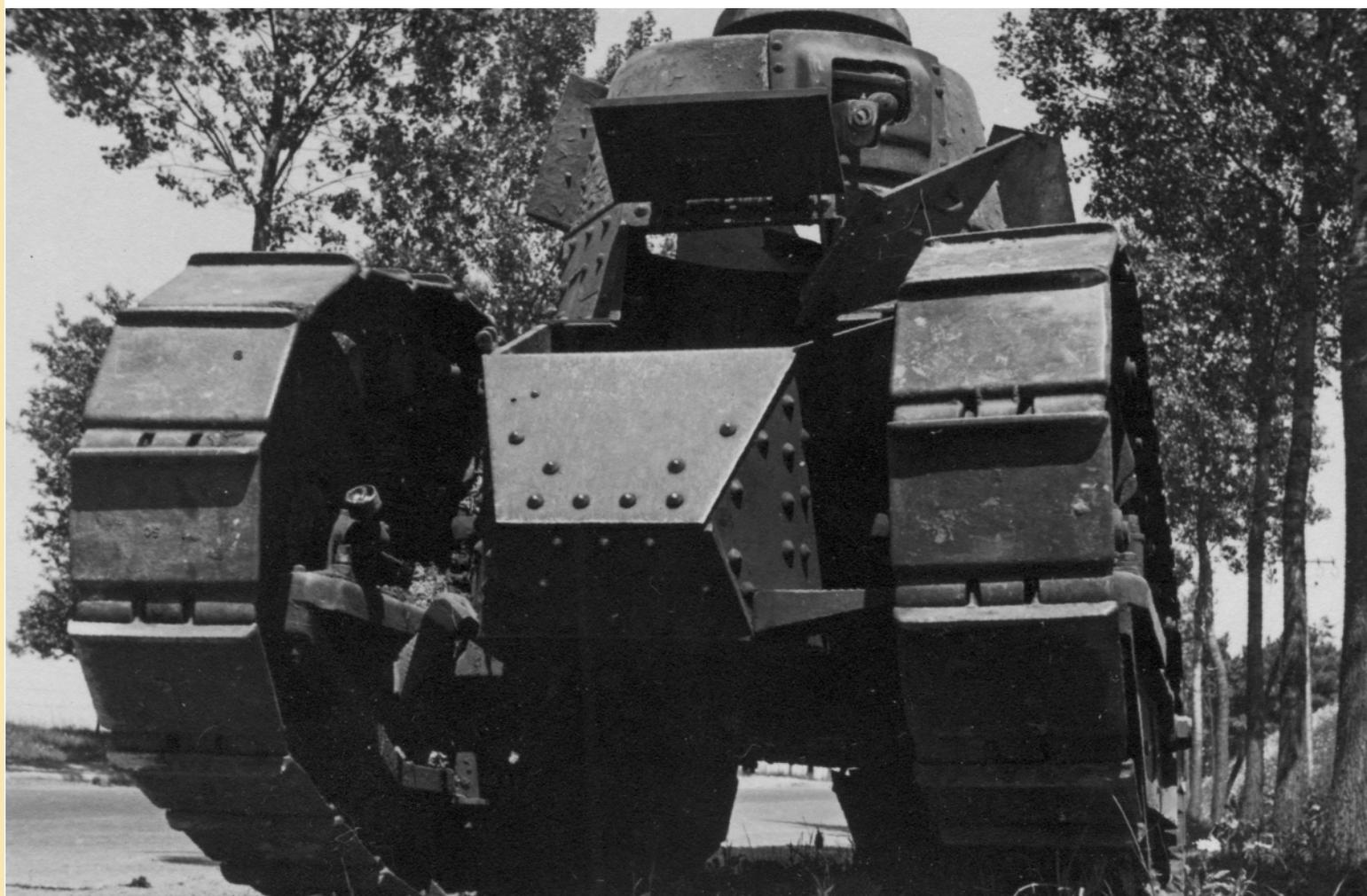
PLANCHE n° 15  
Ensemble et coupe du cha



EXTRAIT DU MANUEL

## Les sections régionales de chars FT portés

Dans un but d'appui des troupes situées sur les arrières (régiments régionaux), il fut décidé de leur octroyer un petit parc de chars FT mitrailleuses. Ainsi c'est par section de 4 chars (et 4 porteurs de chars pour leur faciliter les déplacements, 1 des matériels de chaque type étant de remplacement) que 200 chars furent déployés dans toute la France. Différentes analyses précédentes apportent des chiffres sensiblement différents : 46 sections / 184 chars, ou encore 48 sections / 192 chars, mais il semble d'après la numérotation identifiée que le nombre final - et au passage plus « rond » - de 200 chars pour 50 sections soit le bon, sachant qu'à la mobilisation, 46 sections avaient été, effectivement, formées. Ci-dessous, la liste ainsi établie par nos soins.



# Le Dossier

N° de section	Région	Localisation	Dépôt	n° Régiment Régional	Commandant
1	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
11	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
12	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
13	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
14	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
15	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
16	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
17	1	Lille - Douai	509	12(4) ou 514(4)	
2	2	Amiens	504	28 <sup>e</sup>	
21	2	Amiens	504	28 <sup>e</sup>	
22	2	Amiens	504	28 <sup>e</sup>	
3	3	Rouen-Le Havre	503	31 <sup>e</sup>	
31	3	Rouen-Le Havre	503	31 <sup>e</sup>	Lieutenant Louvard
4	4	Le Mans	501	41 <sup>e</sup>	
41	4	Le Mans	501	41 <sup>e</sup>	
5	5	Gien - Bourges (Vierzon)	501	53e(2)	Lieutenant Boucher
51	5	Gien - Bourges	501	51e(1) ou 53e(2)	
52	5	Gien - Bourges	501	51e(1) ou 53e(2)	
6	6	Metz	507	68 puis 64e	Lieutenant Cornuat
61	6	Metz	507	68 <sup>e</sup>	
7	7	Besançon	506	77 <sup>e</sup>	
71	7	Besançon	506	77 <sup>e</sup>	
8	8	Dijon	506	81 <sup>e</sup>	
81	8	Dijon	506	81 <sup>e</sup>	
9	9	Tours-Angoulême-Limoges	501(91) ou 502(92)	91e(1) ou 92e(3)	
91	9	Tours-Angoulême-Limoges	501(91) ou 502(92)	91e(1) ou 92e(3)	
92	9	Tours-Angoulême-Limoges	501(91) ou 502(92)	91e(1) ou 92e(3)	
93	9	Tours-Angoulême-Limoges	501(91) ou 502(92)	91e(1) ou 92e(3)	
111	11	Nantes	505	111 <sup>e</sup>	Lieutenant Mallet
131	13	Saint Etienne	504	131 <sup>e</sup>	s-lieut Génot?
132	13	Saint Etienne	504	131 <sup>e</sup>	s-lieut Génot?
133	13	Clermont-Ferrand	504	132 <sup>e</sup>	Lieutenant Faure
134	13	Clermont-Ferrand	504	132 <sup>e</sup>	
141	14	Lyon-Grenoble-Chambéry	504	142e(3) ou 143e(1) ou 147e(1)	
142	14	Lyon-Grenoble-Chambéry	504	142e(3) ou 143e(1) ou 147e(1)	Lieutenant Martin
143	14	Lyon-Grenoble-Chambéry	504	142e(3) ou 143e(1) ou 147e(1)	Lieutenant Collet
144	14	Lyon-Grenoble-Chambéry	504	142e(3) ou 143e(1) ou 147e(1)	
145	14	Lyon-Grenoble-Chambéry	504	142e(3) ou 143e(1) ou 147e(1)	Lieutenant Salle
151	15	Marseille-Nice	504	157e(2) ou 158e(1)	
152	15	Marseille-Nice	504	157e(2) ou 158e(1)	
153	15	Marseille-Nice	504	157e(2) ou 158e(1)	
161	16	Montpellier	504	162 <sup>e</sup>	
171	17	Toulouse	502	171 <sup>e</sup>	
172	17	Toulouse	502	171 <sup>e</sup>	
181	18	Bordeaux	502	181 <sup>e</sup>	
182	18	Bordeaux	502	181 <sup>e</sup>	
201	20	Nancy-Lunéville	506	203e(1) ou 206e(1)	
202	20	Nancy-Lunéville	506	203e(1) ou 206e(1)	
211	PARIS	Paris	Paris	216 <sup>e</sup>	
212	PARIS	Paris	Paris	216 <sup>e</sup>	

**Nota :** La logique de numérotation est la suivante : Pour les régions militaires de 1 à 10, on adopte le numéro de la région pour la première section. Pour les sections suivantes, on conservera le numéro de région auquel on adjoindra un numéro séquentiel de section. Par exemple, dans le cas de la 2<sup>e</sup> RM, les sections portent les numéros suivants : 2, 21 et 22. Lorsque le numéro de RM est supérieur à 10, on y adjoint simplement un numéro séquentiel par section. La 15<sup>e</sup> RM donne ainsi naissance aux sections 151, 152 et 153. Pour la région militaire de Paris, on utilise le numéro 21.

## Organisation théorique d'une section régionale de chars portés

	Officiers	Sous officiers	Comptable (S/Off)	Caporaux	Chasseurs	Ouvrier (chasseur)	mécanicien (chasseur)	conducteur (chasseur)	aide-conducteur (chasseur)	Chars FT	VL Touriste	Camion porte char	Camion	Camionnette	Moto
Commandement et service	1		1		4						1		1		1
Section de combat		3		3			8	4	4	4		4			
Ravitaillement		1		1	4								1	1	1
Dépannage				1	1	1									1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

<b>Total soldats</b>	<b>37</b>
----------------------	-----------

### Un besoin d'instruction et de nouvelles formations

Si nous récapitulons la situation en métropole, aux 258 chars armés disponibles en septembre 1939, il convient d'y ajouter 264, récupérés sur les transformations des bataillons de manœuvre, 126, suite à la modernisation des 6<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> BCC, et un lot supplémentaire de 66 chars lorsque les 40<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> BCC seront enfin convertis sur chars modernes. Tous ces blindés (648 avant mai 40) étaient en dépôts, et il apparaissait urgent de leur trouver une mission plus rationnelle. Certes, un bon nombre étaient utilisés dans les centres d'instruction et diverses écoles (école des chars, centre de pratique du tir, groupement blindé de la gendarmerie mobile, etc.) mais l'organe d'instruction principal, que constituaient, précédemment, les bataillons de manœuvre (correspondant aux BCC numérotés de 40 à 49), n'existait plus ou presque. Il devenait logique de relancer le concept, d'autant que les instructions du chef des armées de l'époque (Gamelin) étaient plus que claires, à la sortie d'usine de tout matériel blindé neuf, il fallait disposer d'un équipage prêt au combat. Extrait de la lettre n°2520 1/FT du 21 janvier 1940 signée par Gamelin : « *Enfin, quelles que doivent être les modalités d'utilisation des matériels blindés appelés à sortir de fabrication en 1940 (re-complètement aux armées, créations d'unités nouvelles et modernisation d'unités encore armées de matériel ancien) il m'apparaît nécessaire, en ce qui concerne les prévisions relatives au personnel, de procéder systématiquement à la formation d'un équipage par appareil, avec l'encadrement correspondant.* »

C'est ainsi que furent créés en avril 1940 les BIC (Bataillons d'Instruction des Chars), au nombre de 10, afin de former de nouveaux équipages. Les besoins ayant un peu varié depuis les années 30, on décida de créer deux bataillons plus spécifiquement dédiés à l'emploi de chars moyens, et les 8 autres à l'emploi de char légers. Malheureusement le matériel moderne manquait, et par exemple, nous n'avons trouvé la trace que de quelques chars B1 affectés à cette mission, les B1bis s'avérant demandés avec insistance au sein des unités de combat. Ainsi 306 chars FT appuyés en théorie par 6 chars B1 et 24 chars R (ou H) furent organisés en bataillons. Chaque bataillon, qu'il soit constitué sur le modèle « char léger » ou « char moyen » reprenait le concept élaboré pour les bataillons de manœuvre, à savoir une organisation aux deux tiers, et, plus précisément, des sections de trois chars, tandis que la compagnie disposait, elle, d'une section de moins que l'organisation normale.

Le modèle moyen (106<sup>e</sup> et 108<sup>e</sup> BIC) était alors découpé en 3 compagnies de 2 sections de 3 chars, plus un char attribué au commandant de compagnie, plus une compagnie de réserve de 3 chars. Selon les disponibilités, une section supplémentaire était formée avec du matériel neuf. La dotation théorique était donc au total, et en théorie, de 21 chars FT mitrailleuses et 3 chars B1. Les chars B1 106 METZ et 113 COLMAR ont été utilisés au sein du 106<sup>e</sup> BIC (avant de participer à la formation de la 347<sup>e</sup> CACC),

tandis que les chars 107 *REIMS* et 108 *DIXMUDE* ont rejoint, au moins un temps, le 108<sup>e</sup> BIC. Ils formeront une section de combat (section nommée "Baudry" provisoirement, nom du seul officier de la section) avec le 102 *ARMORIQUE* le 15 juin, mais nous n'avons pas réussi à déterminer si ce char avait été préalablement affecté au 108<sup>e</sup> BIC. Au passage, signalons que d'autres unités d'instruction disposaient de chars B, comme par exemple l'École des chars avec le 125 *PROVENCE* et le 251 *FANTASQUE*, et le CPTICC avec le 130 *ILE DE FRANCE* et le 134 *CHAMPAGNE*.

Le modèle léger (101<sup>e</sup>, 102<sup>e</sup>, 103<sup>e</sup>, 104<sup>e</sup>, 105<sup>e</sup>, 107<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup> et 110<sup>e</sup> BIC) était découpé quant à lui en 3 compagnies de 3 sections de 3 chars, plus un char au commandant de compagnie, ainsi que d'une compagnie de réserve de 6 chars, avec toujours une éventuelle section additionnelle dotée de matériel neuf. La dotation théorique était donc de 33 chars FT mitrailleuse et 3 chars R.35 ou H.35. Il reste cependant probable que les chars modernes ne furent qu'en partie affectés.

Coté instruction des troupes, plusieurs consignes furent données aux commandants de bataillons :

- 1) Continuer à développer les spécialités qui auraient pu être abordées précédemment dans les dépôts, mais aussi l'instruction au tir et l'instruction individuelle.
- 2) Créer à l'intérieur de l'unité de la cohésion et un esprit de corps.
- 3) L'instruction de la troupe sera par contre à développer sur le combat de section uniquement pendant que le commandant de bataillon devra former ses cadres sur la carte et le terrain concernant des exercices de compagnie et bataillon.
- 4) De nombreux exercices du service en campagne seront effectués de jour et de nuit (marches, stationnements, embarquements, défense contre engins blindés, défense contre aviation).

Dans le cadre du point (3) ci-dessus, l'étude de l'organisation des BIC nous enseigne qu'une numérotation par section a été adoptée, sautant les numéros inexistantes (mais en vue de les utiliser si le BIC était transformé en BCC), numérotation que l'on retrouve dans certains récits. Ainsi, si l'on prend le 101<sup>e</sup> BIC, par exemple, il disposait des numéros de section 1 à 3 pour la première compagnie, 5 à 7 pour la seconde, 9 à 11 pour la troisième, et il faut ajouter les sections 13 et 14 pour la compagnie de remplacement. Le 102<sup>e</sup> BIC suivait avec des numéros de section de 15 à 28 etc. Grâce à cette numérotation, il est possible, par exemple, d'identifier la section numéro 109 du lieutenant Frogeul, affectée à la défense du terrain d'aviation de Vauclerc, qui alignait les chars 67464, 70108 et 73038, comme faisant, en fait, partie, initialement, de la deuxième compagnie du 109<sup>e</sup> BIC. Malheureusement, cette numérotation comporte des chiffres équivalents dans les sections régionales et la confusion n'étant pas rare au sujet de ces micro-unités (d'autant plus que les BIC seront dispersés sur toute la France, ainsi que nous le verrons plus loin), on pourrait être tenté de définir la 6<sup>e</sup> section du lieutenant Cornuat comme venant du 101<sup>e</sup> BIC, mais cette unité est bien régionale, dans un premier temps affectée au 68<sup>e</sup> RR, puis début avril 1940 au 64<sup>e</sup> RR. Le seul distinguo majeur restant tient au fait que dans le cas des unités régionales les sections disposaient de 4 chars et de 4 porte chars, alors que dans le cas des unités d'instruction, il n'y avait que 3 chars par section et aucun porte-char.



## Liste des Bataillons d'Instruction des Chars (BIC)

Numéro de BIC	Dépôt	Localisation	Type	FT	R/H	B
101	501	Camp du Ruchard	léger	33	3	
102	502	Angoulême	léger	33	3	
103	503	Nogent-sur-Vernisson	léger	33	3	
104	504	Pierrelatte	léger	33	3	
105	505	Camp de Meucon	léger	33	3	
106	511	La Bussière	moyen	21		3
107	507	Camp de Meucon	léger	33	3	
108	511	Argent-sur-Sauldre	moyen	21		3
109	509	Camp de Meucon	léger	33	3	
110	501	Camp du Ruchard	léger	33	3	

TOTAL	306	24	6
-------	-----	----	---

Si le destin d'un peu plus de 300 chars est désormais identifié, il est plus difficile d'établir dans quelles unités ont pu être utilisés les 350 FT armés restants (+ une soixantaine des 40<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> BCC à venir). On sait cependant que le 11<sup>e</sup> BCC détachera deux de ses compagnies pour former les 343<sup>e</sup> et 344<sup>e</sup> CACC (respectivement ex 2<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> compagnies) en avril 1940, mais qu'il percevra une compagnie de complément, portant ses effectifs à 42 chars (+ probablement deux chars FT désarmés). L'école des chars de combat, si elle a utilisé quelques chars FT lorsque le BMEC (bataillon de Marche de l'École des chars) a été formé le 15 mai 1940, il est probable que leur nombre n'ait pas excédé la dizaine. Par contre, l'ECC fournira des équipages pour 19 FT provenant du groupe spécial de Gendarmerie Républicaine Mobile de Satory (l'ancêtre de nos actuelles CRS), dont les équipages avaient été utilisés pour former le 45<sup>e</sup> BCC. On sait également que 19 chars FT ont été utilisés au centre d'instruction des chars Polonais, mais sans autre information sur le devenir de ce matériel (il est possible que la dotation réelle fut de 33 FT, 10 au premier bataillon, 10 au second, les troisième et quatrième bataillons se partageant les restants, mais dans l'incertitude nous ne retiendrons que le chiffre de 19 chars)

Le 50<sup>e</sup>BCC a reçu directement les chars des 40<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> BCC lors de sa formation le 21 mai 1940, ce qui ne change rien à notre comptabilisation.

Toutefois, il existe deux événements connus, qui pourraient expliquer l'emploi de ces blindés. D'une part, le 33<sup>e</sup> BCC a été reformé en juin 1940, avant de partir pour l'Algérie, et recevra 48 chars FT. On sait par ailleurs que 96 chars FT sont sortis des stocks le 29 mai 1940 pour rejoindre une affectation non identifiée, et qui pourraient correspondre à la dotation de deux bataillons sur le type Nord-Est modifié.

Si l'emploi des chars armés est maintenant en partie identifié, le destin des 1235 chars désarmés est beaucoup plus difficile à préciser. Nous savons cependant que 90 chars sans masques ni armement seront sortis des stocks le 27 mai 1940, pour occuper une fonction dite de « sections du maintien de l'ordre ». Les chars devaient rejoindre, par groupes de trois sections de trois chars les régions miliaires suivantes : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>.

Chaque appareil devait alors comprendre un chef de char fourni par l'infanterie et un conducteur fourni par les chars. Chaque section devait comprendre un officier à titre de chef de section et deux caporaux (ou sous officiers) en tant que chef de char pour les deux autres blindés. Chacune des RM devait envoyer sur Gien les 9 chefs de chars, emportant avec eux 9 FM 24/29, 200 chargeurs et 5000 cartouches. Les 90 mécaniciens seront fournis par les dépôts de chars 503 (50 mécaniciens), 504 (15), 505 (20) et 509 (5).

Région militaire	Détaché de	Nb de sections	Nb chars
4e RM	ERG GIEN	3	9
5e RM	ERG GIEN	3	9
8e RM	ERG GIEN	3	9
9e RM	ERG GIEN	3	9
11e RM	ERG GIEN	3	9
13e RM	ERG GIEN	3	9
14e RM	ERG GIEN	3	9
16e RM	ERG GIEN	3	9
17e RM	ERG GIEN	3	9
18e RM	ERG GIEN	3	9
			90

Dans le même ordre d'idée, 5 « compagnies de protection du territoire » seront formées le 23 mai 1940 (chacune de 4 sections de 3 chars désarmés), afin de compléter le dispositif déjà mis sur pied par les unités territoriales et les sections détachées par les BIC. Au total 60 chars disposant pour toute arme d'un fusil mitrailleur 24/29 seront ainsi déployés, sans que nous ne trouvions trace exacte des affectations finales.

Dépôt	Nb chars
501	12
501	12
502	12
505/507/509	12
505/507/509	12
	60

Outre les 230 chars prévus à titre de remplacement pour les unités de combat, on sait enfin que des chars sans armement ont été envoyés en appui à l'armée de l'air, mais qu'il ne faudra pas confondre avec les chars des BIC, qui eux aussi, vont parfois se retrouver côtoyant nos avions comme nous allons le voir.



## La dispersion des unités d'instruction

Au lendemain du 10 mai 1940, l'Etat-major français, venant de constater les effets des largages de parachutistes allemands, aux Pays-Bas et en Belgique, prend conscience que ses arrières sont vulnérables à ce type d'assaut. On pense alors à utiliser les BIC fraîchement formés, pour organiser des sections d'appui sur les bases aériennes et quelques établissements militaires de grande importance.

C'est donc dès le 11 mai que sont créés 29 sections détachées sur des bases aériennes, dites « sections de protection des bases aériennes », prélevées directement sur les BIC.

Région	Détaché de	Origine	Nb de sections	Bases aériennes	Nb chars
9e RM	101e BIC	camp du Ruchard	2	Tours	6
9e RM	101e BIC	camp du Ruchard	1	Châteauroux	3
9e RM	101e BIC	camp du Ruchard	1	Châteauroux - Deols	3
Paris	103e BIC	Nogent sur Vernisson	1	Orly	3
Paris	103e BIC	Nogent sur Vernisson	1	St-Cyr	3
5e RM	103e BIC	Nogent sur Vernisson	2	Orléans Bricy	6
14e RM	104e BIC	Pierrelatte	2	Lyon	6
3e RM	105e BIC	Camp de Meucon	1	St André de l'Eure	3
4e RM	105e BIC	Camp de Meucon	4	Châteaudun	12
Paris	106e BIC	La Bussiere	2	Dugny	6
Paris	106e BIC	La Bussiere	3	Villacoublay	9
4e RM	108e BIC	Argent sur Sauldre	2	Chartres	6
5e RM	108e BIC	Argent sur Sauldre	1	Bourges	3
5e RM	108e BIC	Argent sur Sauldre	2	Avord	6
Paris	110e BIC	Camp du Ruchard	1	Etampes	3
5e RM	110e BIC	Camp du Ruchard	3	Romorantin	9
					87

Ces unités seront suivies immédiatement (le 13 mai) par 10 sections à nouveau détachées des BIC (+1 formée par le dépôt 502), servant cette fois à protéger des établissements de l'armée, dites « sections de protection des établissements ».

Région	Détaché de	Origine	Nb sections	Localité	Etablissement	Nb chars
6e RM	102e BIC	Angoulême	1	Reims	Satisfaction à la demande de la 6e RM	3
6e RM	102e BIC	Angoulême	1	Anglures		3
6e RM	102e BIC	Angoulême	1	Vitry le François		3
15e RM	104e BIC	Pierrelatte	1	St Chamas	poudrerie	3
15e RM	104e BIC	Pierrelatte	1	Sorgues	poudrerie	3
5e RM	107e BIC	Camp de Meucon	1	Salbris	atelier chargement	3
8e RM	107e BIC	Camp de Meucon	1	St-Florentin	atelier chargement	3
11e RM	107e BIC	Camp de Meucon	1	Paimboeuf	usine essence	3
3e RM	109e BIC	Camp de Meucon	1	Vernon	atelier chargement	3
3e RM	109e BIC	Camp de Meucon	1	Caen	atelier de cartoucherie Normande	3
9e RM	dépôt 502	Angoulême	1	Angoulême	poudrerie	3
						33

Mais la dispersion des BIC n'était pas encore terminée car le même jour (le 13 mai) sont organisées 7 compagnies de 12 chars dites « compagnies de protection anti-parachutistes », dont le déploiement final reste inconnu.

Détaché de	Origine	Nb sections	Nb chars
101e BIC	camp du Ruchard	4	12
102e BIC	Angoulême	4	12
103e BIC	Nogent sur Vernisson	4	12
105e BIC	Camp de Meucon	4	12
107e BIC	Camp de Meucon	4	12
109e BIC	Camp de Meucon	4	12
110e BIC	camp du Ruchard	4	12
			84

Enfin, le 15 mai, 13 sections, organisées en « détachements de protection » seront à nouveau envoyés sur des bases aériennes. Sur ce chiffre 11 sont en partie identifiées.

Détaché de	Origine	Nb de sections	Bases aériennes	Nb chars
101e BIC	camp du Ruchard	1	BA Paris Ivry / Issy les Moulineaux	3
102e BIC	Angoulême	1	BA Orconte ?	3
102e BIC	Angoulême	1	?	3
103e BIC	Nogent sur Vernisson	1	?	3
104e BIC	Pierrelatte	1	?	3
107e BIC	Camp de Meucon	1	BA Reims	3
107e BIC	Camp de Meucon	1	BA Ecury/Coole	3
109e BIC	Camp de Meucon	1	BA Anglure	3
109e BIC	Camp de Meucon	1	BA Connantre	3
109e BIC	Camp de Meucon	1	BA Vitry le François / Terrain d'aviation de Vauclerc	3
110e BIC	camp du Ruchard	1	BA Paris Ivry / Issy les Moulineaux	3
				33+6

Au global, 240 chars FT (sur les 306 théoriques des BIC) seront dispersés en cinq jours :

- 11 mai : Sections de protection des bases aériennes : 29 sections / 87 chars
- 13 -16 mai : Sections de protection des établissements : 10 sections / 30 chars
- 13 mai : compagnies anti-parachutistes : 7 Cies / 28 sections / 84 chars
- 15-18 mai : détachements de protection : 13 sections / 39 chars

Le 23 mai arrive alors en renforcement les 5 compagnies de chars FT sans armement (compagnies de protection du territoire) dont nous avons parlé plus haut, totalisant 20 sections / 60 chars.

De nouveaux prélèvements auront lieu les 24 et 29 mai, pour respectivement 6 et 4 sections dont nous n'avons pas pu identifier la destination, et, enfin, le 29 mai sont formées les 30 sections de maintien de l'ordre avec chars désarmés, afin de renforcer le dispositif au niveau régional.

Si les archives sont très incomplètes, voici tout de même quelques éléments sur deux de ces bataillons d'instruction.

## 101e BIC (Commandant Villain)

Camp du Ruchard. Rattaché au dépôt 501. 33 chars FT mitrailleuse

Formé à Tours le 2 avril 1940, il sera envoyé au Camp du Ruchard le 8. Le 11 mai, sont détachées 4 sections de protection de bases aériennes. Deux sections rejoindront la base de Tours, et deux autres Châteauroux et Déols. Le 13 mai, une compagnie contre parachutistes est formée sur base de la 3e compagnie du bataillon (Lieutenant de la Tousche), et après un passage à Gien pour percevoir du matériel, la compagnie sera ensuite dissoute le 15. Le sous lieutenant Roycourt est envoyé à Trieport avec 3 chars FT, QG du général Bonnet, commandant la zone d'étapes du GQG et le sous lieutenant Bijou est envoyé en section de protection à Calais. Le sous lieutenant Dario est envoyé à Marquise, le sous lieutenant Clauvou à Etampes, et l'aspirant Feion dans l'est, probablement sans char. Ne reste alors, en dehors des chars d'échelon, qu'une section disponible, qui sera envoyée à Paris Ivry le 15 mai, sous le commandement du sous-lieutenant Chavanelle. Elle sera rejointe par une section détachée du 110e BIC. (Section de protection de Paris-Ivry. En provenance du 101e BIC, 3 chars FT mitrailleuse, le sous lieutenant Chavanelle, le sergent Dallot, 12 chasseurs et caporaux ; et en provenance du 110e BIC, 3 chars FT mitrailleuse, l'aspirant Berson, 13 chasseurs et caporaux)

## 106e BIC (Commandant Heritier)

La Bussière. Rattaché au dépôt 511. 21 FT mitrailleuse et 2 B1 : 106 *METZ* et 113 *COLMAR*

Formé à Bourges, il rejoindra La Bussière, son lieu de cantonnement, le 11 avril 1940. On y trouvera à la première compagnie les aspirants Péquinot et Mosconi, à la seconde compagnie le capitaine Durand, le lieutenant Samson (chef de section à la 2e Cie), l'aspirant Coeuret et l'aspirant Cleret de Langavant. La troisième compagnie est commandée par le capitaine Gouttebel, et on y trouve les aspirants Savonnet et Rouget. Enfin à la CE, on trouve l'aspirant Milhés.

1er mai : Arrivée des chars B *METZ* et *COLMAR*, provenant du dépôt 511. Le bataillon réquisitionne et s'installe à la ferme de la Garcherie (5 km à l'ouest de la Bussière)

11 mai, par exécution de la DM n°3487/4 EMA, détachement de 5 sections de chars FT, deux à Dugny, 3 à Villacoublay, avec 1 officier et 11 sous-officiers et chasseurs par section.

17 mai : formation d'une section de combat sur char B pour la 347e CACC : Lieutenant Blondelet (chef de section), Aspirant Moscani (chef de char), Aspirant Rouget (chef de char), 22 sous officiers, caporaux et chasseurs ; 1 camionnette à personnel et 1 moto solo.

Le char *METZ* est doté d'un poste radio 53. Pour compléter la section, le même jour, le char 403 *CRECY AU MONT* est perçu à Gien et doté d'un poste radio 51, le lieutenant Blondelet en prendra le commandement. En fin de journée, la section embarque pour une destination inconnue (347e CACC), sans le char *COLMAR* car en panne.

20 mai : formation d'une compagnie de D2 (346e CACC) : Capitaine Durand ; Sous lieutenants Murel, Tristan, Lavelle, Petitjean ; Aspirant Sarazin ; Chefs de chars : aspirants Merlet, Pequinot, Milhes, Genevrier, Desir, Chastaigne, Cleret de Langavant, Coeuret, Savonnet, Mouceix. 146 sous officiers, caporaux et chasseurs.

Après avoir perçu 10 chars D2 à Gien (le 20 mai), embarque le 20/05 en deux trains, un à 23h, le deuxième à minuit

24 mai : dissolution, les éléments restants vont aider à former le 53e BCC et le reste sera reversé au 511e dépôt

Le 21 mai 1940 est finalement décidé la dissolution (à la date du 25 mai) des BIC par la DM n°5436 BT/1-CC. Les reliquats des bataillons seront alors reversés :

- Dépôt 503 : 103e BIC
- Dépôt 511 : 106e et 108e BIC
- Dépôt 505 : 105e, 107e et 109e BIC
- Dépôt 501 : 101e, 102e, 104e et 110e BIC

Les 4 derniers bataillons ci-dessus seront alors dirigés sur Argent/Sauldre en vue de former un nouveau bataillon (le 53e BCC), avec leur matériel, y compris les cuisines et être pris en compte par le dépôt 501. Est donné comme instruction que les chars restants (35 R et FT) soient envoyés le plus tôt possible sur l'ERGM de Gien.

Les formations ultimes et l'apport des BIC :

-52e BCC (19 mai) : effectifs prélevés sur les 105e, 107e et 109e BIC

-50e BCC (21 mai) : effectifs prélevés sur les 101e, 102e, 103e et 110e BIC

-53e BCC (25 mai) : effectifs prélevés sur les 101e, 102e, 104e et 110e BIC

## Une force de combat obsolète

Le 11<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Brun) stationne dans le secteur de Nancy à partir de Février 1940. Il détache sa première compagnie (capitaine Boucher de la Rupelle) et sa seconde compagnie (capitaine Bourguet) en avril 1940, afin de former respectivement les 344<sup>e</sup> et 343<sup>e</sup> CACC, destinées à appuyer le corps expéditionnaire de Norvège. Reste alors dans l'unité la troisième compagnie (capitaine Laurent) et on y adjoint une quatrième compagnie (capitaine Angot) avec des chars de renfort, portant ses effectifs à 26 chars canon et 16 chars mitrailleuse (Reibel). Le bataillon ne bougera pas durant le mois de mai, entamera un recul à partir du 14 juin 1940. La troisième compagnie, stationnée alors près de Château Salins, et la quatrième compagnie, renforçant les ouvrages de Faulquemont, se replient en direction de la forêt de Charmes ou elles stationnent le 15. Le 17 juin, le dispositif se dirige sur Bayon/Charmes, sous une pression allemande de plus en plus forte. Le 20 juin, dans une tentative de sortie d'encercllement, plusieurs engins sont

perdus, mais le PC de bataillon est finalement rejoint à Morville. La tentative de dégagement dans la nuit du 20 au 21 juin échoue, l'unité perdant au passage plusieurs de ses officiers dont le chef de bataillon.

Le 18<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Rayel) se trouve dans la région de Mulhouse et est à disposition de la 105<sup>e</sup> DIF en mai 1940. Le bataillon dispose alors de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse (Reibel). A partir du 8 juin, le bataillon alors sous les ordres du XIII<sup>e</sup> CA, a positionné sa première compagnie (capitaine Marchal) à Sausenheim, sa deuxième compagnie (Capitaine de Sainte Foy) à Rustenhardt et sa troisième compagnie (Capitaine Leroy) à Wolfgantzen (la CE du capitaine Petithuguenin est près de Belfort). A partir du 15 juin les combats font rage suite à l'attaque allemande sur le Rhin et le bataillon est engagé près de Wolfgantzen. Entamant un recul, le bataillon se replie sur le nord de Mulhouse, puis Uffholtz que seule la première compagnie atteint, passant ensuite par la route de crêtes, pressées par les Allemands,



seul deux chars de la 1<sup>ere</sup> compagnie atteindront finalement le col de la Schlucht. Le 18 juin, la 2<sup>e</sup> compagnie est encerclée dans le bois de Niederwald, puis capturée. Pendant ce temps la troisième compagnie a participé à la défense de Guebwiller puis gagne enfin la route des crêtes pour rejoindre le col de la Schlucht.

Le 29<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Bernier) se trouve en Meurthe & Moselle en mai 1940. Sa première compagnie (capitaine Breton) est positionnée sur Boulogny, sa deuxième compagnie (capitaine Morin) sur Baroncourt et sa troisième compagnie (Capitaine Le Corre) sur Afléville. Le bataillon dispose de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse (Reibel). Mis en alerte à partir du 12 mai, le bataillon sera transporté par porte-chars sur le bois du Raufour le 14 mai, où il stationnera jusqu'au 17. Durant la seconde quinzaine de mai, le bataillon passe au XLII<sup>e</sup> CAF et assure la protection d'ouvrages. Le 12 juin, la première compagnie (affectée à la 51<sup>e</sup> DI), commandée désormais par le lieutenant de cools, est disposée dans le bois de Belchêne, la deuxième compagnie est éclatée par sections, deux sur le bois Le Moine pour la 58<sup>e</sup> DI (capitaine Morin), une sur le bois Le Môle pour la 58<sup>e</sup> DI (Lieutenant Sorel), et une au Mauvais bois pour la 51<sup>e</sup> DI (Aspirant Béchard). La troisième compagnie, au profit de la 51<sup>e</sup> DI, est divisée en deux, deux sections au bois de grand champ (capitaine le Corre), et deux sections au bois de Falloise (Lieutenant Fourquet). Le 13 juin la première compagnie reçoit pour ordre de couvrir le repli des troupes qui tiennent la bretelle n°8 et fait ensuite mouvement sur chenilles vers Fléville. Le 17 juin, la compagnie est à Toul et se porte sur la région de Colombey-les-Belles, pour atteindre Thuilley-les-Groseilles le 22 juin, où ordre est donné de détruire le matériel. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies sont portées par camion le 13 juin en direction de Fléville. Elles passeront ensuite Toul, Neufchâteau, en direction de Besançon. Le 16 juin, la troisième compagnie est réquisitionnée pour défendre les passages de la Saône, et s'installe à proximité de Lure. Les chars finiront sabordés, les Allemands se présentant devant les positions et les routes de repli étant estimées coupées, et les personnels se replieront sur le Thillot le 17 juin. La deuxième compagnie est elle aussi réquisitionnée et doit défendre Villersexel, puis doit se porter sur Luxeuil le 17 juin. Attaqués par les Allemands, la plupart des chars seront perdus par le feu ennemi ou pannes mécaniques, et les personnels seront faits prisonniers les jours suivants.

Le 30<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Vallangeon) se trouve dans le secteur fortifié de Boulay depuis septembre 1939. Il dispose de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse (Reibel). Sa première compagnie (lieutenant Chantreau) se situe sur la lisière ouest des bois de Villers, à proximité de la route Aboncourt-Ebersviller. La deuxième compagnie (capitaine de Mangoux), ainsi que la troisième compagnie (Capitaine Arnaud) se situent dans la forêt de Villers, au sud de Villers-Bettmach. À partir du 13 juin, le bataillon a pour ordre de protéger le repli de la 10<sup>e</sup> armée sur la rive droite de la Moselle, et par étapes successives, passe au sud de Metz, Pont-à-Mousson, Nancy pour atteindre Saint-Nicolas-du-Port et plus particulièrement le bois des Loges. Le 18 juin les chars repoussent l'ennemi sur la Meurthe avec succès. Le lendemain, les Allemands passent la Meurthe entre Dombasle et Rosières, forçant l'infanterie à se replier. Le bataillon reçoit ordre de décrocher le 19 juin à 16h en direction de Burthecourt, non sans avoir au préalable sabordé son matériel. Les personnels seront pris les jours suivants.

Le 31<sup>e</sup> BCC (du chef de bataillon Boulanger) stationne dans le secteur du XII<sup>e</sup> CA et XLIII<sup>e</sup> CAF (Rohrbach/Haguenau/Oberhoffen) durant le mois de mai 1940. La première compagnie (du capitaine Bouchard) a disposé deux sections sur le camp d'Oberhoffen, 3 chars sur l'ouvrage de Schoenenbourg, une section sur l'ouvrage du Hochwald et deux chars au camp d'aviation d'Haguenau. La deuxième compagnie (du capitaine de Brégeot) a disposé deux sections sur le bois de Frohret, une section sur l'ouvrage du four à chaux, et une section sur l'ouvrage du grand Hohékirkel. La troisième compagnie (du capitaine Bichet) a détaché 1 section sur l'ouvrage du Simserhof, une section sur l'ouvrage d'Otterbiel, 3 chars sur l'ouvrage du Schiesseck, et une section dans le bois au nord de Wissembourg. Il dispose alors de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse (Reibel). Au 13 juin, ordre de repli est donné à l'armée et le bataillon est dirigé sur Abreschviller, et arrivant à Moyémont le 18 juin, il est mis à disposition du XIII<sup>e</sup> CA. Le 19 juin, la deuxième compagnie participe à une contre-attaque menée par la 30<sup>e</sup> DI dans le secteur d'Épinal. Le 20 juin, alors que le PC se replie dans la forêt de Rambervillers, la première compagnie est à disposition du XII<sup>e</sup> CA, la deuxième compagnie à la 30<sup>e</sup> DI et la troisième compagnie à la 70<sup>e</sup> DI. Tandis que les deuxième et troisième compagnies sont sans nouvelles, le reste du bataillon se rend dans la forêt de Mortagne, 1 km au sud de la Burgonce. Au 22 juin, ordre est donné de déposer les armes pour 16h, et à partir du 23 juin les personnels partent pour la captivité.

Le 33<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Mahé) se trouve dans le secteur de la 9<sup>e</sup> Armée lorsque l'offensive allemande est lancée le 10 mai 1940. Cette unité de métropole dispose alors de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse (MAC 31 de 7.5mm). Au matin du 15 mai, l'unité est envoyée en appui des 208<sup>e</sup> RI (deux sections de la 3/33, lieutenant Bavay, pour interdire toute infiltration dans les bois de la Horgne), 239<sup>e</sup> RI (2/33 et deux sections du 3/33, capitaine Jourdain de Thieulloy, pour empêcher le débordement par le sud de la trouée de Poix-Terron) et 329<sup>e</sup> RI (1/33, capitaine Bellion, pour barrer la Vence), afin d'arrêter l'ennemi (tous ces régiments d'infanterie faisant partie de la 53<sup>e</sup> DI). Faisant fi de l'inégalité de chances face à des blindés modernes (le bataillon fait face aux unités de la 2<sup>e</sup> Panzer Division qui ont passé Sedan), un à un les chars Français vont être perdus, pour moitié par pannes mécaniques, pour moitié par le feu ennemi. Le commandant Mahé écrira après l'engagement : « Mission : La mission de combat assignée au bataillon le 15 mai était en contradiction absolue avec toutes les notes de service et d'instruction sur l'emploi des chars FT. J'exécutai cependant l'ordre, devant l'imminence du danger et la nécessité de faire mon devoir. Matériel :

Impossibilité au matériel FT de faire mouvement en terrain varié sans un nombre considérable de pannes (train de roulement, boîte de vitesses, embrayages latéraux, alimentation en essence). Armement insuffisant pour arrêter un char Allemand. Blindage : inexistant. Danger d'incendie : permanent (nombreux chars brûlés au premier obus, nombreux chasseurs brûlés). Moral : Les exécutants n'ont aucune confiance dans le matériel FT qui les cloue au terrain et les expose au lieu de les protéger, sans même l'espérance de nuire sérieusement aux engins blindés ennemis (...) Malgré quoi tous ont fait leur devoir scrupuleusement et n'ont donné à aucun instant des signes de défaillance ou de découragement». Le décompte final montre que 32 FT ont été perdus sur pannes mécaniques, abandonnés ou sabordés, pendant que 31 FT ont été détruits par les tirs Allemands, 2 officiers et 60 hommes de troupes manquant à l'appel. Le bataillon se réorganise entre le 25 et le 31 mai en Seine-et-Oise et touche le 1<sup>er</sup> juin 48 chars FT provenant de l'ERG de Gien. (Sur le type Nord-Est modifié, soit 31 chars canons, 14 chars mitrailleuse et 3 chars désarmés supplémentaires servant de pionniers) provenant de Gien. Le 17 juin le bataillon quitte Marseille à bord du Duplex et se dirige vers Oran, en Algérie.



Le 36<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Rousselot) est relevé de sa position dans le secteur de Mulhouse le 5 mai, et se dirige sur le camp de Moivre où il doit percevoir des chars B1 bis et s'instruire sur ce matériel (disposant à ce moment-là de 39 FT canon et 24 FT mitrailleuse Reibel). Débarqué à Sommeil-Nettancourt, il cantonne à Charmont et Vernancourt ou il est rattaché à la 2<sup>e</sup> DCR. Celle-ci est alertée le 12 mai et le bataillon reste sur place, mis à disposition de la 6<sup>e</sup> région militaire. Le 14 mai, il reçoit ordre de se porter sur Châlons-sur-Marne, mouvement exécuté en deux étapes. Le 16, la première compagnie (capitaine Nebut) est à Moivre, la deuxième compagnie (capitaine Mercier) est à Chalons et la troisième compagnie (capitaine Barue) est cantonnée à la Fresne. Les 20 et 22 mai le bataillon fait mouvement, la 1/36 est portée sur Soissons, la 2/36 se rend sur chenilles dans la région des Istres et la 3/36 gagne sur chenilles le sud de Soissons. Du 23 mai au 5 juin, ses divers éléments se battent sur le canal de l'Ailette. Le 5 juin, plusieurs contre-attaques sont menées (1/36 au Grand Vivier, 2/36 à Trosly-Loire et Pont St Mard, 3/36 sur le chemin des Dames). Au 6 juin, pendant que la 1/36 mène encore des contre-attaques, la 2/36 perd tous ses chars à Trosly-Loire et la 3/36 se replie avec la 28<sup>e</sup> DI au sud de l'Aisne. Le 7 juin, il ne reste des chars qu'à la troisième compagnie qui seront finalement perdus le 8, lors de combats menés avec le 99<sup>e</sup> RI dans la région de Chasseny. Le 9 juin, le bataillon gagne sur ordre Villeneuve-le-Comte. S'en suit un repli continu, le 12 sur la Postolle, le 13 sur Bleneau, le 14 sur Pierrefitte, le 15 sur Moulins-sur-Cephons, le 18 à Saint-Christophe de Cofilens, le 20 sur Gourdon, le 23 sur St Michel de Castelnau, et enfin le 27 juin, il est envoyé dans la région d'Auch (Orbesson). Après l'armistice, le bataillon formera un bataillon de marche (36<sup>e</sup> bataillon de chasseurs motorisés) qui assurera la surveillance de la frontière espagnole, avant d'être dissous le 1<sup>er</sup> août.

Le 40<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Deloye) est encore avec une dotation de bataillon de manœuvre (à savoir 33 FT mitrailleuse - Reibel - et 3 chars modernes H35) au 10 mai 1940. Il stationne depuis le 5 avril aux cantonnements d'Elven (10 km au sud de Meucon). Le 18 mai le bataillon embarque à Vannes sur deux trains devant le mener à Versailles. Il y percevra les journées du 19 et 20 mai son nouveau matériel R35 et R40, ses chars FT étant remisés en dépôt.

Le 48<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Massena), qui est encore doté de 33 FT mitrailleuse (Reibel) et 3 chars modernes H35 au 10 mai 1940, se rends du camp de Coëtquidan à Satory pour y percevoir son matériel R35 et R40 à partir du 19 mai, en ayant pris soin de laisser ses chars FT en dépôt.

Le 50<sup>e</sup> BCC (Commandant Brossat) est formé par le dépôt 503, à Satory le 21 mai 1940 en exécution d'un ordre du 18 mai. Il dispose de 45 chars FT mitrailleuse (Reibel) qui ont été prélevés sur les chars restitués par les 40<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> BCC lors de leur passage sur chars modernes. Ses éléments proviennent des dépôts 501 (BIC 101 et 110), 502 (BIC 102) et 503 (BIC 103). Ces effectifs de classe 1939, mal instruits pour diverses raisons, avaient déjà été écrémés de leurs meilleurs éléments pour constituer les sections de protection du territoire. Ayant dans un premier temps ordre de se rendre sur Montmorency par porte char, le bataillon est finalement dirigé sur Domont le 23 mai. Chargé de s'instruire et sans ordres, le bataillon patiente jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1940, date à laquelle il est affecté au gouvernement militaire de Paris. La première compagnie (lieutenant Baveux) fait mouvement sur porte-chars le 5 en direction de Plessis-Robinson, en appui de la 23<sup>e</sup> légion de la GRM. Le 6, la deuxième compagnie (lieutenant Mautaint) se déplace avec porte-chars sur Thiais ou elle rejoint la 21<sup>e</sup> légion de la GRM. Le 7, la troisième compagnie se rends sur porte-chars à Aulnay-Sous-Bois, ou elle rejoint la 22<sup>e</sup> légion de la GRM. L'instruction reprends jusqu'au 12 juin, ou la 1/50 est déplacée sur chenilles vers Courbevoie. Le 13, sous ordre du général Gest, commandant la Brigade mixte de Gendarmerie, les compagnies font mouvement sur chenilles vers Bagneux, puis finalement au Fort de Montrouge. Au cours de ces mouvements 9 chars resteront en panne et seront sabordés. Le 15 juin, alors que Paris est déclarée ville ouverte, ordre est donné au bataillon, sous le seing de la garde républicaine, de stationner sur Paris afin d'y maintenir l'ordre. Le bataillon y restera jusqu'à sa dissolution finale, le 10 septembre 1940, n'ayant jamais ouvert le feu durant la campagne de France.

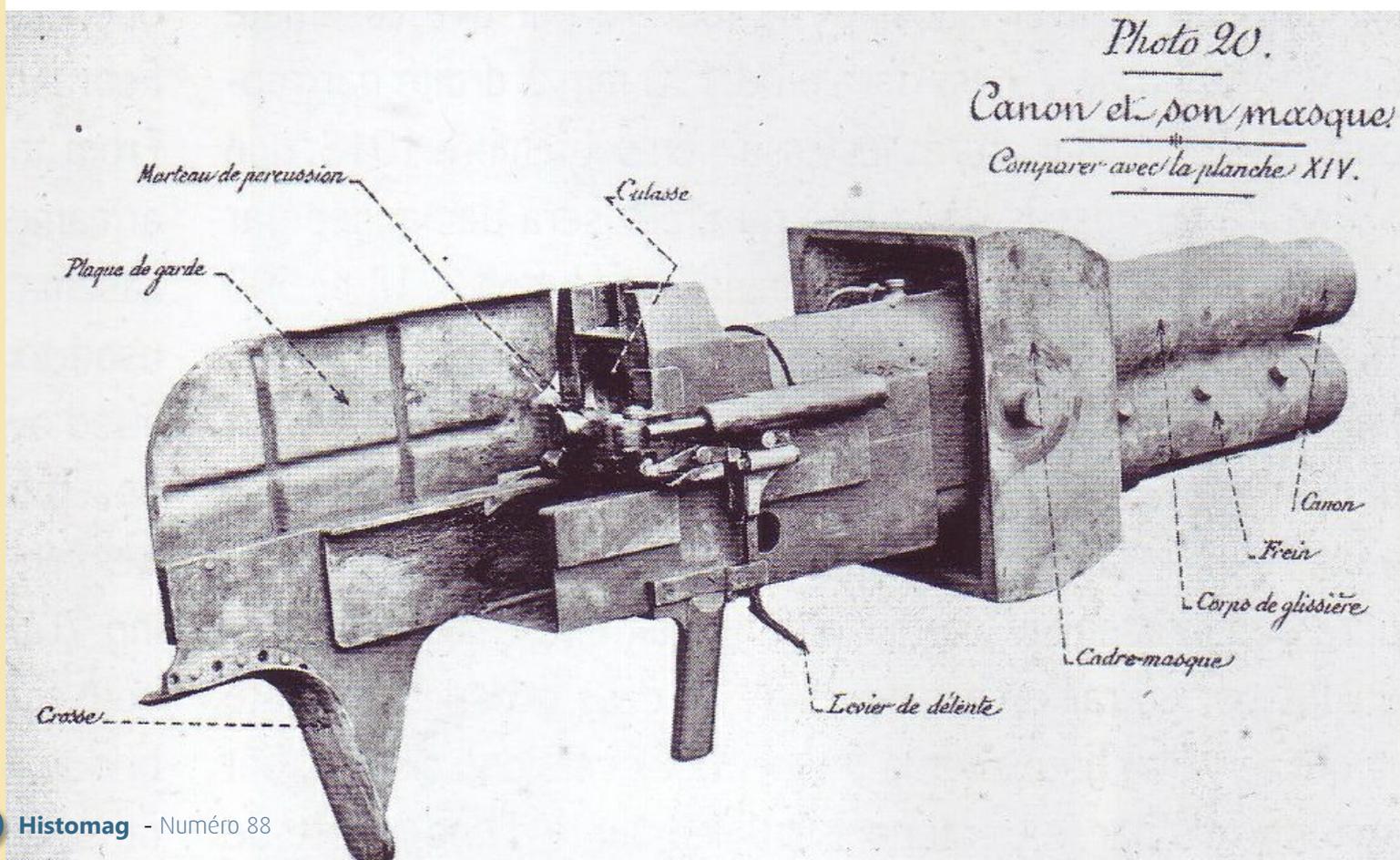
Le 53<sup>e</sup> BCC (chef de bataillon Héritier) est formé le 25 mai, en exécution d'un ordre du 21, à la Bussière (Loiret). Les personnels ont été fournis par les BIC n° 101, 102, 104 et 110. Le matériel roulant provient du 501<sup>e</sup> RCC et du 104<sup>e</sup> BIC. Prévu initialement sur chars modernes Renault R35, le bataillon sera finalement doté d'une dizaine de R35 et d'une quinzaine de chars FT (armement inconnu). Cantonné jusqu'au 15 juin, il reçoit finalement l'ordre de passer la Loire sur chenilles. Les dix R35 atteindront Mery-les-bois, tous les chars FT ayant été abandonnés en route, entre Gien et Argent-sur-Sauldre.

# Le Dossier

Le BCTC (chef de bataillon Charles) stationne dans le Var au matin du 10 mai 1940. Il dispose alors de 63 chars FT, 39 canons et 24 mitrailleuses (Reibel). Le 14 mai, le bataillon est porté sur Magnagnosc (Alpes Maritimes). Début juin, ses effectifs seront dispersés, la première compagnie (capitaine Billant) sur Nice, la deuxième compagnie (capitaine Gambier) à Peille, et la troisième compagnie (capitaine Marié) à La Turbie. Le BCTC ne sera pas engagé durant la campagne et se regroupera finalement à son point de départ, le camp de la Lègue.

La 343<sup>e</sup> CACC (Capitaine Bourguet) est formée à partir du 16 avril 1940 par la 2<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> BCC pour renforcer la 2<sup>e</sup> Division légère de chasseurs destinée à la Norvège. Elle dispose de 13 FT canon et 8 FT mitrailleuse (Reibel). Embarquée à Brest sur le croiseur Duplex, elle sera finalement débarquée le 16 mai pour rejoindre par voie ferrée Villers-Cotterêts où elle est mise à disposition de la 3<sup>e</sup> DLI. Jusqu'au 31 mai, la compagnie livre 7 contre-attaques, toutes réussies dans le secteur de Voyennes, Eppeville, et Béthencourt. Le 5 juin, la compagnie attaque à nouveau dans la région d'Eppeville et couvre le repli de l'infanterie en tenant Catigny le 6. A partir du 7 juin, la compagnie entame son repli et se trouve à Thiescourt le 8, à Glaignes le 9 et à Serrières le 11. Passant la Loire, puis le Cher, elle parvient à Saint-Yriex le 24 juin, n'ayant enregistré pour toute la campagne que deux blessés.

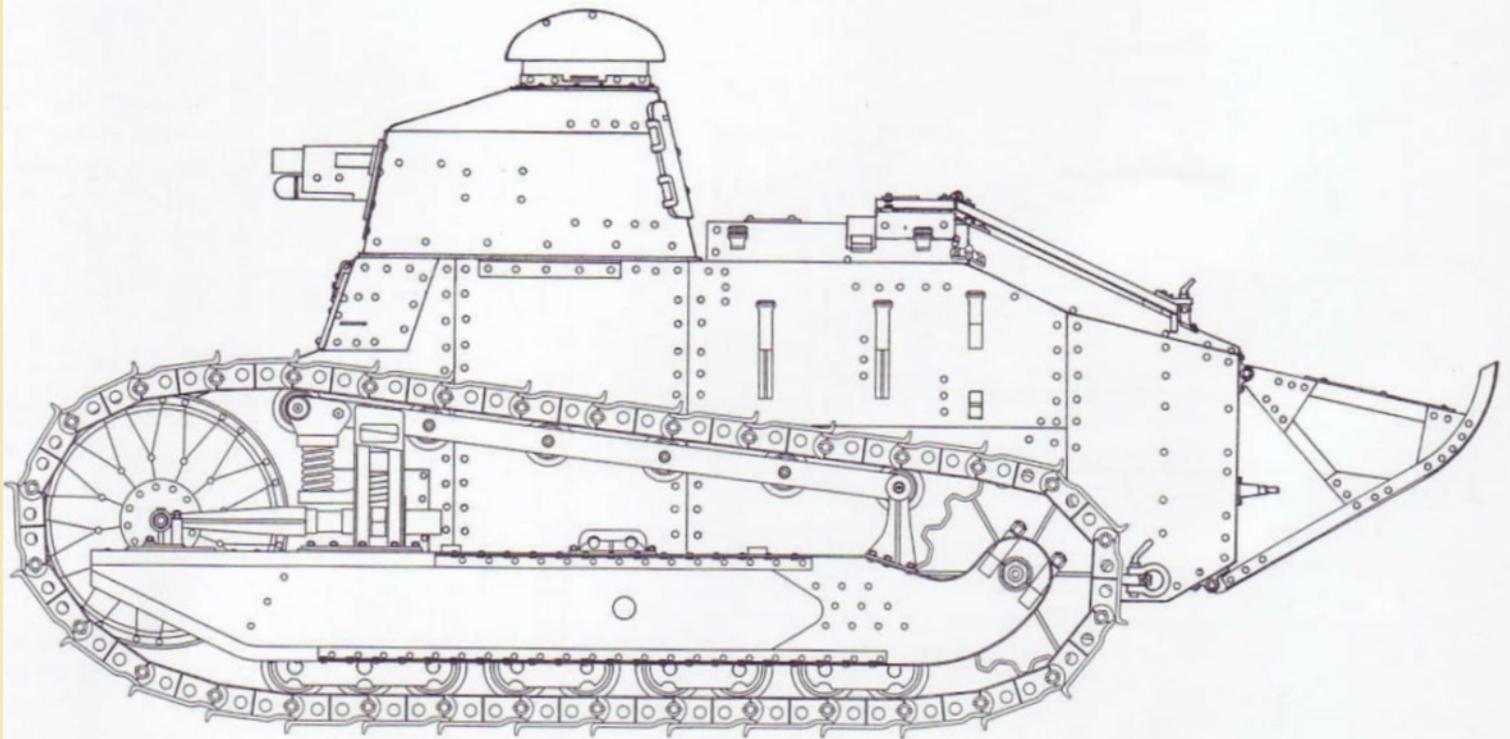
La 344<sup>e</sup> CACC (Capitaine Boucher de la Rupelle) est formée le 24 avril 1940 par la 1<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> BCC pour renforcer la 3<sup>e</sup> Division légère d'Infanterie destinée à la Norvège. Elle dispose de 13 FT canon et 8 FT mitrailleuse (Reibel). Arrivée à Brest le 26 avril, elle y stationne jusqu'au 16 mai, date à laquelle elle est envoyée sur Aulnay-Sous-Bois par fer, y débarque le 17 puis va rejoindre les 140<sup>e</sup> et 141<sup>e</sup> RIA à Crisolles. Ayant pour mission de sécuriser des ponts sur le canal de la Somme, elle est engagée le 19 mai à Saint-Christ-Briost et parvient à s'installer sur trois ponts. Le 23 mai, suite à une violente attaque allemande, la compagnie se reporte sur Licourt, avant de contre-attaquer mais recevra un ordre de repli le 25 mai. Le 5 juin, la compagnie se trouve à Eppeville où elle combat aux côtés du 140<sup>e</sup> RIA. Le 6 juin, l'unité se replie sur le bois de l'hôpital, et le 8 juin franchit l'Oise. S'en suit un recul, le 10 juin à Chèvreville, le 12 à Contrevault, le 16 à Sully-sur-Loire, le 19 à Guilly pour finir à Saint-Yriex le 24 juin.



## Des combats pour l'honneur

Nous avons vu au cours des différents extraits d'historiques que les chars FT, lorsqu'ils ont connu le feu, se sont révélés de bien piètres adversaires en 1940 (et pour cause, ils ont été conçus à une époque où le char de combat naissait), et dans d'autres cas, le simple fait de déplacer les unités par leur propre moyen était un tel calvaire pour le matériel, qu'il rendait bien souvent l'âme. Dans certains cas, comme par exemple les 33<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> BCC, les chasseurs Français feront preuve d'un courage sans borne, mais les effectifs blindés fondront comme neige au soleil dès les premiers engagements (le 33<sup>e</sup> BCC a perdu tous ses chars en une journée !). Dans d'autres cas, le blindé étant très lent, et l'ennemi très pressant, les troupes préféreront saborder les chars et fuir avec le matériel roulant, dans l'espoir éventuel de percevoir du matériel moderne une fois arrivé à destination. On notera que dans toutes les colonnes d'évacuation (qui sont nombreuses), on ne trouve jamais aucun char FT, ce qui détermine bien que cet engin n'avait que peu de valeur aux yeux des combattants, tout comme de l'état-major, et que de toutes façons, il aurait ralenti la colonne. Le meilleur rôle qui lui fut certainement attribué fut de servir de casemate mobile, formant bouchon sur des passages contraints comme des ponts ou des barricades. Mais avec un reflux continu des lignes de front, le « p'tit machin » ne pouvait suivre suffisamment rapidement. L'emploi anti-parachutistes fut en soit une bonne idée pour les chars ne relevant plus des bataillons de combat, mais la dispersion fut telle qu'en dehors d'une réelle lutte contre des troupes aéroportées (qui n'arrivera en fait jamais), le potentiel combatif de ces chars mitrailleuses ne pouvait rien faire face aux unités Allemandes lorsqu'elles s'approchaient des bases aériennes ou des établissements. Si beaucoup de tentatives ont eu lieu pour exploiter le matériel sans armement, peu ont abouti, et il reste difficile d'identifier la liste exhaustive des chars pionniers ayant été réellement perçus en BCC. Il faut supposer que certains regroupements de matériels spéciaux ont eu lieu, et par exemple, en novembre 1939,

le 11<sup>e</sup> BCC dispose de 47 chars FT désarmés surnuméraires employés à la traction de charrues Bajac afin de creuser des tranchées et boyaux sur le front de la IV<sup>e</sup> Armée. On ne trouve pas trace d'emploi des dragueurs de mines et porteurs de pont Bourguignon dans les JMO de BCC, et pour cause, ces matériels étaient destinés au franchissement offensif, pas au repli, ce qui laisse supposer que ces matériels sont restés en dépôts. Au final, donc, il ne faut pas négliger quelques combats ayant eu lieu (et un certain nombre de citations au passage), mais ces derniers étaient inégaux, les équipages de chars FT n'ayant que peu de chance d'y survivre, ainsi que l'explique le témoignage du commandant Mahé du 33<sup>e</sup> BCC. Sur le parc famélique de chars FT au 10 mai 1940 (en métropole, et pour rappel, 1445 chars armés + 1235 non armés), la majeure partie fut donc laissée sur le terrain, sabordée ou non, l'armement parfois récupéré. Fin juin 1940, un inventaire de Gien nous apprend qu'il ne restait que 21 canons de 37mm dans les stocks, ce qui signifie que l'emploi a été effectué au maxima afin d'armer les chars, et par ailleurs il faut souligner que les bataillons de combat encore dotés de char FT en 1940 étaient tous dotés de mitrailleuse MAC 31 Reibel de 7.5mm, s'ils n'étaient pas dotés de canon de 37mm SA 18. Les seuls chars dotés de mitrailleuse Hotchkiss de 8mm se trouvaient en unités d'instruction (BIC) ou régionale (ou en parcs). Lorsque les combats furent terminés, les Allemands ont récupéré 1704 chars FT. Sur ce chiffre, environ 500 furent remis en état, ne servirent pas en unité de combat mais furent employés en partie comme tracteurs, par exemple pour les avions de la Luftwaffe, ou à l'écolage des futurs tankistes. Le petit char de Renault n'avait pas dit encore son dernier mot, et il ira jusqu'à faire le coup de feu face aux troupes anglo-américaines en Afrique du nord, mais aussi en Syrie, et après-guerre, dans les années 50 il servira encore de casemate pour l'Armée Française pour la défense d'un camp en Afrique noire. Est-ce que ce vénérable char a véritablement été utilisé contre les troupes soviétiques en 1979 par les Afghans ? Autorisons-nous à y croire, ne serait-ce que pour honorer le rêve d'un industriel dont le petit char a largement contribué à la victoire de 1918. 🏠



# Le Dossier

## ANNEXE 1 - Récapitulatif des unités de chars FT, au 10 mai 1940

Unité	M/O	Localisation 10/05/1940	FT Canon	FT Mitrailleuse	FT sans armement
11 <sup>e</sup> BCC	M	Réméréville (Meurthe & Moselle)	26	16	
18 <sup>e</sup> BCC	M	Brunstatt (Haut Rhin)	39	24	
29 <sup>e</sup> BCC	M	Etain (Meurthe & Moselle)	39	24	
30 <sup>e</sup> BCC	M	Antilly / Chailly / Rugby (Moselle)	39	24	
31 <sup>e</sup> BCC	M	Reishchoffen / Wissembourg / Woerth (Bas Rhin)	39	24	
33 <sup>e</sup> BCC	M	Poix et Tenon (Ardennes)	39	24	
36 <sup>e</sup> BCC	M	Charmont-Venaucourt (Marne)	39	24	
BCTC	M	Camp de la Legue (Var)	39	24	
40 <sup>e</sup> BCC	M	Elven (Morbihan)		33	
48 <sup>e</sup> BCC	M	Camp de Coëtquidan (Morbihan)		33	
343 <sup>e</sup> CACC (ex 2/11)	M	Brest	13	8	
344 <sup>e</sup> CACC (ex 1/11)	M	Brest	13	8	
101 <sup>e</sup> BIC	M	Camp du Ruchard		33	
102 <sup>e</sup> BIC	M	Angoulême		33	
103 <sup>e</sup> BIC	M	Nogent-sur-Vernisson		33	
104 <sup>e</sup> BIC	M	Pierrelatte		33	
105 <sup>e</sup> BIC	M	Camp de Meucon		33	
106 <sup>e</sup> BIC	M	La Bussière		21	
107 <sup>e</sup> BIC	M	Camp de Meucon		33	
108 <sup>e</sup> BIC	M	Argent-sur-Sauldre		21	
109 <sup>e</sup> BIC	M	Camp de Meucon		33	
110 <sup>e</sup> BIC	M	Camp du Ruchard		33	
S.R. RM 1	M	Lille - Douai		32	
S.R. RM 2	M	Amiens		12	
S.R. RM 3	M	Rouen - Le Havre		8	
S.R. RM 4	M	Le Mans		8	
S.R. RM 5	M	Gien - Bourges		12	
S.R. RM 6	M	Metz		8	
S.R. RM 7	M	Besançon		8	
S.R. RM 8	M	Dijon		8	
S.R. RM 9	M	Tours-Angoulême-Limoges		16	
S.R. RM 11	M	Nantes		4	
S.R. RM 13	M	Saint Etienne - Clermont-Ferrand		16	
S.R. RM 14	M	Lyon-Grenoble-Chambéry		20	
S.R. RM 15	M	Marseille-Nice		12	
S.R. RM 16	M	Montpellier		4	
S.R. RM 17	M	Toulouse		8	
S.R. RM 18	M	Bordeaux		8	
S.R. RM 20	M	Nancy - Lunéville		8	
S.R. RM PARIS	M	Paris		8	
ECC	M	Versailles		10	
GRM Satory	M	Satory		19	
Centre Instruction Polonais	M	Bollène		19	
Réserves diverses (1)	M	Dépôts		227	
62 <sup>e</sup> BCC	O	Maroc	9	4	
CACL (2)	O	Levant	21	9	
64 <sup>e</sup> BCC (2)	O	Algérie	31	14	3 ?
66 <sup>e</sup> BCC (2)	O	Maroc	31	14	3 ?
CAFT	O	Tunisie		15	
pelotons def. Gdes Villes AFN	O	diverses villes		60	
Volant d'entretien	M	Dépôts			233
Réserves en parc	M	Dépôts			1002
dont ponts bourguignons					80
dont Dragueurs mines					120
dont dérouleurs/charrues					460
dont pionniers SARM					40
dont volant entretien					160
restant disponible					142
			<b>417</b>	<b>1163</b>	<b>1235</b>

(1) Chiffre non certifié et approximatif, résultat d'un simple calcul pour atteindre 1580 chars armés, portant à 275 le nombre de chars affectés en dépôts et écoles. Le nombre de chars canons est probablement faible (évaluation à un cinquième).

(2) 1 à 6 des FT canons sont en fait des FT 75 BS.

## ANNEXE 2 - Création et modifications d'unités de FT après le 10 mai 1940

Unité		DATE	FT C.	FT Mit.	FT ss arm.	Notes
Sections de protection des bases aériennes	M	11/05/1940		87		Chars provenant de divers BIC
Sections de protection des établissements	M	13/05/1940		33		Chars provenant de divers BIC+dépôt 502
Compagnies de protection anti-parachutistes	M	13/05/1940		84		Chars provenant de divers BIC
CMAEC	M	15/05/1940		19		Chars provenant du groupe GRM Satory
BMEC	M	15/05/1940		10		Chars provenant de l'ECC
Détachements de protection	M	15/05/1940		39		Chars provenant de divers BIC
50e BCC	M	21/05/1940		45		Chars provenant des 40e et 48e BCC
Compagnies de protection du territoire	M	23/05/1940			60	avec FM 24/29. Chars provenant de dépôts
53e BCC	M	25/05/1940		15		Chars provenant des BIC 101, 102, 104, 110
Sections de maintien de l'ordre	M	27/05/1940			90	avec FM 24/29. Chars provenant de dépôt

## ANNEXE 3 - Bataillons de chars FT disponibles au 5 juin 1940 en métropole (lancement de Fall Rot)

Unité	FT C./Mit
3 <sup>e</sup> Armée : 29 <sup>e</sup> et 30 <sup>e</sup> BCC	121
5 <sup>e</sup> Armée : 31 <sup>e</sup> BCC	62
6 <sup>e</sup> Armée : 36 <sup>e</sup> BCC	50
8 <sup>e</sup> Armée : 18 <sup>e</sup> BCC	57
Grpt Sarre : 11 <sup>e</sup> BCC	33
Armée des Alpes : BCTC	63
	<b>386</b>

A ces chiffres il convient d'ajouter les 45 chars du 50<sup>e</sup> BCC, conservé sur Paris pour le maintien de l'ordre, mais qui n'ont connu aucune action de combat. On ajoutera aussi les effectifs du 53<sup>e</sup> BCC (15 chars) qui est encore en formation.

### ANNEXE 4 - Quelques immatriculations connues pour le modéliste et le passionné

- section numéro 109 (ex BIC 2/109). 67464, 70108 et 73038.

- 6<sup>e</sup> section régionale : 66153, 67351, 67376, 73125  
- CPTICC, chars pionniers (désarmés) : 68148, 68464

- 2<sup>e</sup> Cie / 50<sup>e</sup> BCC : 66433, 66532, 66885, 67628, 68000, 68457, 69242, 70076, 73149, 73620, 73676, 73712, 73906

- 26<sup>e</sup> BCC, chars pionniers (désarmés) : 67881, 67931

- 10<sup>e</sup> BCC, chars pionniers (désarmés) : 68155, 69400

- 3<sup>e</sup> Cie / 30<sup>e</sup> BCC : 67947, 68052, 69299, 73749, 73808

- 1<sup>e</sup> Cie / 36<sup>e</sup> BCC : 67343, 67345, 67347, 67349, 67360, 67382, 67386, 67388, 69041, 69065, 69073, 69362, 69373, 69379, 69412, 70091, 70146, 70259, 71016, 71032

- 2<sup>e</sup> Cie / 36<sup>e</sup> BCC : 67391, 67883, 67890, 67937, 68078, 69090, 71034, 71039, 71040, 73036, 73042, 73049, 73074, 73138, 73177, 73182, 73199, 73240, 73243, 73295, 73743

- 3<sup>e</sup> Cie / 36<sup>e</sup> BCC : 69129, 69193, 69212, 69235, 69243, 69252, 73418, 73490, 73626, 73669, 73687, 73703, 73727, 73875, 73915, 74003

- 2<sup>e</sup> Cie / 63<sup>e</sup> BCC : 66202, 66232, 66301, 66330, 66363, 66393, 67823, 69294, 69320, 70201, 70245, 70266, 70301, 73931, 73954

- 1<sup>e</sup> Cie / 29<sup>e</sup> BCC : 70387, 74618, 66574, 66860, 66802, 74565, 74615, 69099, 74587, 74602, 74624, 66819, 67135, 68435, 73236, 74601, 74614, 74544, 66866, 66057

- 63<sup>e</sup> BCC/CACL, FT 75 BS : 67823, 68510, 68543, 68548

### ANNEXE 5 Organisation simplifiée par type de bataillon

- Bataillon de chars de métropole ou type NE (63 chars)

3 compagnies (21 chars) avec 1 FT canon (capitaine), 3 sections de 3 FT canon et 2 FT mitrailleuse, et une section de remplacement avec 3 FT canon et 2 FT mitrailleuse

Au total : 39 FT canon (37mm SA18), 24 FT mitrailleuse (Reibel MAC 31 de 7.5mm)

- Bataillon Outremer ou Type NE modifié (45 chars + 3 chars désarmés)

3 compagnies (13 chars) avec 1 FT canon (capitaine) et 4 sections de 2 FT canon et 1 FT mitrailleuse

1 compagnie d'échelon (6 chars +3) avec 4 FT canon et 2 FT mitrailleuse, ainsi que 3 FT désarmés (pionniers ou servitude)

Au total : 31 FT canon (37mm SA18), 14 FT mitrailleuse (Hotchkiss ou Reibel), 3 FT désarmés

- Compagnie Autonome (21 chars)

1 FT canon (capitaine), 3 sections de 3 FT canon et 2 FT mitrailleuse, et une section de remplacement avec 3 FT canon et 2 FT mitrailleuse

Au total : 13 FT canon (37mm SA18), 8 FT mitrailleuse (Reibel MAC 31 de 7.5mm)

LEXIQUE :

BCC : Bataillon de Chars de Combat

BCTC : Bataillon de Chars des Troupes Coloniales

BIC : Bataillon d'Instruction des Chars

CACC : Compagnie Autonome de Chars de Combat

CPTICC : Centre de Pratique du Tir des Chars de Combat

DCR : Division Cuirassée

ECC : Ecole des Chars de Combat

GRM : Gendarmerie Républicaine Mobile

JMO : Journal de Marches et Opérations

RCC : Régiment de Chars de Combat

RM : Région Militaire

RR : Régiment Régional

SR : Section Régionale

BIBLIOGRAPHIE

-Archives diverses du SHD Vincennes, et du NARA

-« Les véhicules blindés français 1900-1944 », par P.Touzin, EPA 1979

-« L'automobile sous l'uniforme », par F.Vauvillier/JM.Touraine, Ed.Massin 1992

-Armes/Militaria N°125 « Le Renault FT au combat 1939-1940 », par Y.Buffetaut/F.Vauvillier. H&C 1995

-« France 40, l'Armement terrestre », par S.Ferrard. ETAI 1998

-« The French Army 1939-1940 » Vol. III, par Lee Sharp, The Military Press 2003

- « Hommes et ouvrages de la ligne Maginot »T3, par J.Y. Mary / A.Hohnadel, H&C 2003

-GBM n° 74 « Nos chars en 1940, pourquoi, combien », par F.Vauvillier. H&C 2006

-GBM n°82 « Le 66<sup>e</sup> BCC de Casablanca», par S.Bonnaud. H&C 2008

-« Trackstory n°10 Renault FT », par P.Danjou, Ed. du Barbotin 2009

- « Polish tracks & wheels », par A.Jonca, Ed.Stratus 2009

-GBM n°93 « Les chars lance-fascines », par L.Capdeboscq/A.Adam. H&C 2010

-GBM n°96 « Le Renault FT 75 S », par F.Vauvillier/M.Souquet. H&C 2011

-GBM n°97 « Renault FT TSF », par F.Vauvillier/M.Souquet. H&C 2011

-GBM n°99 « Produire le char de la victoire », par F.Vauvillier/M.Souquet. H&C 2012

-GBM n°100 « Tous les blindés de l'armée Française 1914-1940 ». H&C 2012

-GBM n°101 « FT, de sacrés numéros », par F.Vauvillier/L.Deneu. H&C 2012

-GBM n°102 « La révolution de la tourelle », par F.Vauvillier, H&C 2012

-« Mai-juin 1940, Les blindés Français », par JY.Mary, Heimdal 2012

- site internet ATF40 (Armée de Terre Française 1940) : <http://www.atf40.fr>, conçu par E.Denis et l'auteur

Et bien d'autres ...dont les auteurs voudront nous m'excuser, tant la liste est longue.